

MARDI 27 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la mairie de CRAVANT LES COTEAUX, sous la présidence de Mr BAUDRY, Maire

Etaient présents : MM BAUDRY- GOURON- BRIAND- BASILE- PION- ALLIET- MENIER- JACQUELIN- VILLEMAINE- FOUSSARD- MMES BRUNET BREYAU- LOUP- COMBREAU

Etait absent : /

Etaient absents ayant donné pouvoirs: Mr HOURDOU à Mr BAUDRY

Mr LASSIER à Mr GOURON

Est désigné secrétaire de séance : Mme LOUP

VENTES DE PARCELLES BOISEES

Suite à la réunion du 12 septembre 2016, Mr le maire informe le conseil municipal qu'il a demandé aux trois acquéreurs potentiels par lettre recommandée avec accusé de réception de bien vouloir déposer par écrit, ce jour, leur offre de 20 000€ minimum pour l'acquisition des trois parcelles boisées sises au lieu-dit « Le taillefer », cadastrées B1053 (2ha78a60ca), B1054 (3a 05ca) et B1069 (13a90ca) soit une superficie totale de 2ha95a55ca.

Mr le Maire précise qu'il a reçu ce jour le désistement d'un des trois acquéreurs.

Les deux plis ayant été déposés à 19h30 précises, Mr le Maire en donne lecture :

Offre de Mr FERRAND : 20 000€

Offre du GF LE LELUREAU : 20 200€

Mr le Maire, conformément à la réunion du 12 septembre, propose au conseil municipal de retenir l'offre la mieux disante. Mr MENIER, membre du GFR LE LELUREAU quitte la séance.

Après vote à bulletin secret, le conseil municipal :

- décide à l'unanimité- 14 favorables- de vendre les parcelles boisées cadastrées B 1053 (2ha78a60ca), B 1054 (3a05ca) et B 1069 (13a90ca), soit une grandeur totale de 2ha95a55ca au GFR LE LELUREAU au prix de 20 200€.
- décide de demander au GF LE LELUREAU de contacter son notaire, SCP BOSSE-DUVAL-BERTHEUIL DESFOSSES de CHATELLERAULT, pour rédiger l'acte de vente.

LOCATION SALLE DES FETES TERRAINS DE LA VARENNE

ET SANITAIRES PENTECOTE 2017

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une proposition de location de la salle des fêtes pour le weekend de pentecôte 2017 ainsi qu'une mise à disposition des terrains de La Varenne et des sanitaires. L'association environs 250 motos du samedi matin jusqu'au lundi matin.

Mr le maire propose de fixer à 300€ la mise à disposition des terrains de La Varenne et des sanitaires.

La salle des fêtes étant loué 380€ le week-end, cette location globale rapporterait 680€ à la commune.

Mr FOUSSARD informe le conseil municipal que l'association des boules a besoin de la salle des fêtes le lundi de Pentecôte pour son repas....

Mr le Maire ajoute que les membres de l'association se réuniront le 12 octobre pour décider.

Le conseil approuve à l'unanimité le tarif de 300€ pour la mise à disposition des terrains et sanitaires de La Varenne le week-end de la Pentecôte 2017.

QUESTIONS DIVERSES

CR N°8, 11, 22, 68 dégradations : Mr le maire informe le conseil municipal que suite au courrier recommandé que Mr Patrice de FOUCAUD a reçu, ce dernier veut rencontrer les membres de la commission des chemins pour la remise en état des chemins dégradés par l'exploitation forestière.

Numérotation des rues: Mr BASILE propose que la commission se rencontre le mardi 18 octobre à 19h à la mairie.